



BUREAUX: LILLE - 15, rue d'Angletiers

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX - 35, rue de Vol-Abrévot

SAISON 28 MAI 1910

XXI ANNEE. - N° 3447. - SAMEDI 28 MAI 1910

La charité

Disciples de celui qui fut pitoyable à tant de faiblesses et d'erreurs humaines, nous ne jetterons ni la première ni la seconde pierre à la malheureuse femme que des circonstances extraordinaires et encore voilées de mystères ont mise en tête-à-tête avec un juge d'instruction.

Quelle a été la part de la candeur, celle de la générosité, celle de l'imprudence et celle de la culpabilité dans le cas de Mlle Fauresté, appelée Sœur Candide ?

Nous ne saurions le démêler et il ne nous appartient pas de le rechercher.

Nous avons pourtant le droit et le devoir d'affirmer bien haut que, s'il y a eu faute de sa part, les complications ne sont point de notre côté.

Les nôtres ont pu être dupes, ils ne sont pas de ceux qui la patronnent tapageusement ou qui nageaient goulument dans son sillage paillard d'or.

Hier encore, comme faisait très justement remarquer le « Désabusé » du *Gaulois*, elle était accablée de faveurs officielles, tandis que ses patrons et ses bienfaiteurs dépouillaient, dispersaient sans pitié tant de religieuses qui pratiquaient silencieusement la charité, et, sans amis ou pourvoir ou dans les Loges, ne demandèrent jamais au ministre de l'Intérieur l'aumône de « lancer une loterie ».

Celui de ses collaborateurs ou suivants qui s'est mis en tragique vedette, par une mort désespérée, était notoirement un esprit irrégulier, qui se plaisait à signifier sa verve contre les choses saintes.

Qu'on feuillette, par exemple, la collection de la revue mensuelle du *Touring-Club* de France, et l'on trouvera maintes chroniques du D^r Léon Petit où, sous le moussu d'une prose légère et mondaine, se glissent, à propos de tout et à propos de rien, avec un parti pris évident et systématique, les traces d'un scepticisme voltairien, railleur, agressif et parfois emporté.

Nous savons, pour notre part, tels amateurs de sport que ces attaques déplacées ont froissés et éloignés de la revue ainsi que de l'association.

On se demande comment un homme aussi peu maître de sa plume et de ses sentiments entreligieux, d'une publication où les plus élémentaires convenances mondaines commandent la réserve, pouvait la garder constamment dans sa collaboration presque quotidienne avec la supérieure d'Ormesson.

Et s'il n'y réussissait pas, comment l'a candeur de celle-ci pouvait-elle ne s'en pas effaroucher ?

Quoi qu'il en soit, et quel que doive être le dénouement de ce drame douloureux, il y a une leçon salutaire qui s'en dégage pour les catholiques.

Ne voyant que le but bienfaisant à atteindre, nous sommes parfois tentés de laisser nos œuvres charitables, afin, pensons-nous, de multiplier les concours et d'augmenter les ressources.

La encore la neutralité est un erreur et un danger.

Que nos œuvres soient larges par en bas, dans leurs bienfaits ; qu'elles étendent ces bienfaits à tous les malheureux indistinctement, comme le bon Dieu fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants, comme Notre-Seigneur e ouvert à tous les humains la plaie saignante de son divin Cœur : à la bonne heure !

Mais gardons toujours divine la source de nos bonnes œuvres. Que notre soleil de charité s'allume toujours au feu céleste, et que la flamme compatissante de nos cœurs ne cesse d'être arnatura-

relle.

Ne jetons pas au foyer de notre charité des aliments purement humains et mondains, dans l'espoir de l'activer et d'en augmenter la puissance.

Restons nous-mêmes, soyons logiques avec nos principes. En charité comme en doctrine, soyons les disciples de notre divin Maître.

Certes, nous ne serions pas ses disciples si nous ne donnions pas à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, de quoi se vêtir à ceux qui sont déguenillés.

Nous ne serions pas ses disciples si, comme disait saint Vincent de Paul, « nous laissons tomber sur nous la plainte que fait entendre le Seigneur parlant au nom du malheureux par la bouche du prophète : J'ai attendu que quelqu'un me prit en pitié, et nul n'est venu ».

Mais nous ne le serions pas davantage si, pour compatir et venir en aide aux détreffés humains, aux petits et aux pauvres qui souffrent, nous faisons appel à d'autres sentiments que ceux dont le Maître veut qu'on entoure « l'émminente dignité des pauvres » dans l'Eglise.

Cette dignité, ce qui fait que les pauvres doivent être aimés, honorés, se-

courses avec tous les égards du respect, avec un véritable culte, c'est qu'ils sont « les membres souffrants de Jésus-Christ ».

Sur l'autel, pour le divin sacrifice, on offre à Dieu le froment le plus pur et le vin sans mélange.

Au pauvre, sur l'autel de la charité, offrons toujours un or pur ; pur dans ses origines, pur dans l'intention de ceux qui en font l'oblation.

Que cet or ne soit pas la rançon du plaisir, ni de la vanité, ni des relations suspectes, ni des complaisances ennemies ou coupables.

Ne disons pas comme des païens ou des mondains : « C'est toujours bon, puisque c'est pour les pauvres ». Disons, comme de vrais chrétiens : « Tout ce qui y a de bon, de plus pur et de meilleur pour le pauvre, puisque c'est pour Jésus-Christ. »

Cyr.

ROME

Démenti

Notre correspondant particulier de Rome nous télégraphie :

L'*Osservatore Romano* reproduit une dépêche d'agence résumant l'information de la *Libre Parole* sur des négociations entre le ministre et des évêques français, en vue d'une entente. L'*Osservatore Romano* ajoute qu'il n'est pas nécessaire de dire que ces affirmations sont absolument sans fondement.

Pour couper court aux divagations provenant des sources également suspectes du journal les *Nouvelles* et de la *Stampa*, voici comment au Vatican on juge cette nouvelle tentative d'amener les catholiques français dans un piège toujours semblable :

« Ce serait insulter l'épiscopat français que de supposer seulement un seul évêque capable de négocier avec le gouvernement en dehors du Pape ; ce serait également insulter le Saint-Siège que de le supposer capable de donner l'autorisation de négocier avec un gouvernement qui affiche la prétention injurieuse et ridicule de continuer à l'ignorer. La seule solution est uniquement dans l'attitude franche, loyale et raisonnable, conforme au bon sens. »

Faisant allusion à ces bruits insidieux colportés par différents journaux et pour en souligner la mal fondée, nous ajoutons :

« C'est avec le Vatican, ouvertement et loyalement, qu'il est nécessaire de traiter. La sat le nœud de la question. Aucun moyen officieux ne saurait aboutir. Ce sont des relations officielles qui s'imposent. »

GAZETTE

Des vivants qui virent Napoléon

C'est déjà un bel âge que cent dix-neuf ans, et cela suffit pour établir la renommée d'un homme.

Mais si, au privilège de ce grand âge, se joint celui d'avoir vu Napoléon, l'homme qu'on apprend tout à coup en avoir été investi devient un personnage légendaire.

S'il faut en croire les journaux russes et américains, c'est non seulement un, mais deux personnages légendaires de cette espèce qu'on vient de découvrir. L'un habite Moscou, il s'appelle Kniazkoff, est âgé de 119 ans et aurait assisté à l'entrée de Napoléon I^{er} à Moscou, en 1812.

Kniazkoff a conservé toutes ses facultés, et l'état-major général russe l'a fait venir à Moscou afin d'entendre de sa bouche le récit de cet événement historique.

L'autre est un citoyen des Etats-Unis, qui était garçon de cabine à bord du *Bellerophon*, lorsque Napoléon fut transporté à Sainte-Hélène. Il jouit, lui aussi, d'un bel âge. Mais le fait qu'un impresario américain exhibait, il n'y a pas longtemps encore, la nourrice de Franklin rend le public défiant à l'égard des matrottes américaines. Celui de Moscou paraît plus vraisemblable, dans un pays où l'on compte des gens arrivant à un âge très avancé.

Singulier testament

Un testament, d'après la loi, doit être écrit en entier, daté et signé de la main du testateur.

A ce propos, raconte une revue, les juges de Mexico ont eu récemment à trancher un cas singulier.

Un original s'était fait taquer son testament sur le poitrine, en 1902.

Tout y est, jusqu'à la signature. Que faire ? Les juges étaient bien embarrassés, car jamais on n'a accepté une photo, un décalque de l'acte si précieux pour les bénéficiaires. Comment se prononcer ? Jamais le manique n'avait pu se taquer lui-même — l'écriture était mouillée — quand bien même se serait-il regardé dans un glace.

Indécis, les magistrats allaient déclarer, malgré tout, le testament valable, lorsqu'on s'avisa de faire l'inventaire des biens du défunt. Excellente précaution qui évita bien des déboires, bien des désillusions, peut-être des protestations. Car le mort, que l'on croyait pour le moins millionnaire, n'avait pas laissé un sou vaillant.

La tenue des marins

Sait-on que la tenue des marins des équipages de la flotte est encore régie par des règlements qui remontent à 1838 ? L'amiral Boué de Lapeyrière a pensé qu'on pourrait peut-être innover un peu.

Et d'abord, le pantalon sera-t-il à pont ou ne sera-t-il pas à pont ? Le pont paraît plus pratique.

Le col bien sera naturellement maintenu. La chemise de laine (vareuse) sera seulement de meilleure coupe, comme le pantalon, de façon à rendre l'ensemble tout à fait coquet.

Le soufreux se jetera à terre montait et répond à ses exhortations.

— Je crois en Dieu, l'espérance en sa bonté

de cyclistes, protégeant la gorge.

Reste la question du brét. On parle de supprimer le pompon, le pompon rouge ; mais il a d'ardents défenseurs.

Un franc-maçon qui s'évade de sa Loge

La Franc-Maçonnerie italienne est en deuil. L'un de ses chefs, le plus connu des francs-maçons du midi d'Italie, vient de quitter la secte. Il s'agit de M. Marcello Sogliano, professeur à l'université de Naples, qui a été jugé à la tête de la municipalité de la ville. Dans une communication faite aux journaux, il déclare, en des termes énergiques, son ralliement aux dogmes maçonniques et son retour au catholicisme.

Conseil de Cabinet

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Briand.

LE PROGRAMME DU CABINET

Il est poursuivi l'examen du programme que le gouvernement soumettra aux Chambres. Ils en achèveront vraisemblablement l'établissement dans un nouveau conseil de Cabinet qui aura lieu demain matin.

LA CATASTROPHE DU « PLUVIOSE »

M. Briand a fait savoir que le président de la République lui avait, dès hier après-midi, exprimé le désir d'être constamment tenu au courant des tentatives faites pour sauver l'équipage du *Pluviôse*.

Le président du Conseil a ajouté qu'en l'absence du ministre de la Marine, parti comme on le sait hier soir pour Calais, il s'est conféré avec l'amiral Marin-D'Arbel, chef d'état-major de la marine. Enfin, le président du Conseil a communiqué à ses collègues les deux télégrammes suivants qui lui ont été adressés par l'amiral Boué de Lapeyrière.

Les dépêches du ministère de la Marine

Calais, 27 mai, 4 heures matin. — *Pluviôse* — a été coulé par 22 mètres de fond par paquebot « Pas-de-Calais » marchant à vitesse de 18 nœuds. Je fais explorer coque du sous-marin par scaphandriers. Abordage à un lieu dans telle condition que je ne crois pas espérer trouver équipage vivant.

Le paquebot aperçu périscope à une vingtaine de mètres sur son coque au moment d'aborder et a fait machine en arrière sans parvenir à éviter choc qui fut si violent qu'on doit supposer sous-marin crevé.

Calais, 27 mai, 9 h. 30 matin. — Avois reconnu position exacte du « *Pluviôse* ». Navire repose sur le fond dans toute sa longueur. Plongeurs ne peuvent opérer que par intermittence à cause des grandes courants. Travail de renforcement sera long en raison des grands courants de marée.

La visite que j'ai faite de la coque du paquebot aboré au bassin, les renseignements recueillis auprès du commandant du paquebot, des hommes de veille et enfin des scaphandriers qui ont plongé ce matin en sa présence, me confirment que ce navire n'a pas d'espoir pour la vie de l'équipage, vingt-six hommes dont trois officiers parmi lesquels le capitaine de frégate Pral, commandant supérieur de la flottille, qui a dû tout entier être asphyxié par introduction considérable d'eau, résultat du choc violent reçu. Paquebot marchait à 18 nœuds à l'heure de l'abordage et a été entraîné par le courant de marée devant lui, a fait machine en arrière mais sans pouvoir éviter la collision fatale.

Tout porte à croire que sous-marin ayant terminé ses opérations remonte à la surface pour rentrer au port. Travail des plongeurs particulièrement pénible et lent à cause courant et grand fond.

Vous informerez dès que chaînes de relèvement auront pu être fixées aux bouées installées depuis six mois à cet effet. L'estime que ma présence ici est encore nécessaire.

Le président du Conseil a fait connaître les instructions qu'il a données au préfet de police en prévision de la manifestation projetée pour dimanche prochain au Père-Lachaise, au mur des Fédérés. Toutes les mesures sont prises pour assurer le maintien de l'ordre sur la voie publique.

L'exécution de Sylvain Laroche

De notre correspondant particulier : Orléans, 27 mai.

Ce matin a été exécuté à Orléans l'assassin Laroche, condamné à mort le 27 janvier dernier pour avoir tué une jeune fille de 16 ans, Marie Gilton.

Ses derniers moments ont été courageux et chrétiens.

A 3 heures du matin, le préfet d'Orléans et les magistrats pénétraient dans la cellule du condamné.

Le substitut, M. Pige, le prévient que sa grâce a été rejetée et qu'il va être exécuté. Puis il ajoute : « Voulez-vous voir l'aumônier ? »

Laroche répond oui, d'une voix ferme.

L'aumônier et le condamné restent ensemble cinq à six minutes, puis quand ils ont reparlé : « Voulez-vous entendre la messe, dit le prêtre. »

Oui, répond Laroche.

L'aumônier lui fait remarquer que ce sera pénible pour lui et que son attentat va se prolonger encore une demi-heure. Cela ne fait rien, dit le condamné, je ferai tout ce qu'il faudra faire.

Son avocat, M. Séjourné, lui demande s'il aura le courage nécessaire.

Oui, dit-il, j'aurai du courage.

En effet, le malheureux assista à la messe pendant laquelle la petite assemblée ne l'entendit proférer que trois soupirs.

L'aumônier lui dit un mot pour lui rappeler sa Première Communion et l'exhorta à la confiance.

Oui, dit le malheureux, j'ai confiance en Dieu.

Après la toilette lugubre du condamné, celui-ci balisa le crucifix et mona sur la charette, qui apparut sur la place.

Six cents hommes de troupes avaient été emmenés pour maintenir la foule, qui fut d'ailleurs très digne.

On remarquait au premier rang le père de la victime.

Sur la voiture, avec les deux aides, l'aumônier prend place devant Laroche, qui répond à ses exhortations.

— Je crois en Dieu, l'espérance en sa bonté

et l'accepte la mort pour expier mes fautes. Puis il récite le Pater et l'Ave.

Le cortège est arrivé, Laroche est descendu à reculons, mais il aperçoit la guillotine, et dit : « C'est donc fini pour toujours ! » Une minute après, justice était faite.

Devant la catastrophe...

Devant la catastrophe du *Pluviôse*, on n'a pas le cœur à parler politique.

Quand tout un équipage est englouti dans les flots, on est tout à la douleur et à la prière, et le moment est mal venu pour signaler la tricherie fiscale qui n'augmente pas le prix des allumettes, mais qui en diminue le nombre dans les boîtes vendues au prix ancien. La seule remarque qu'il soit permis de faire en passant, c'est que, pour le fisc, c'est toujours le moment de l'irer l'argent de nos poches, soit brutalement comme un habitué du coin du bois, soit subrepticement, comme un pick-pocket des foires.

Cependant, les catastrophes n'empêchent pas la politique de suivre son cours, et les radicaux de se donner rendez-vous pour la veille de la rentrée des Chambres, afin de se concerter sur les moyens de parer aux conséquences du coup que leur ont porté les élections. Combien sont-ils ? Peu. Combien de mots diront-ils ? Beaucoup. Que feront-ils ? Autant de mal qu'ils pourront. Ils seraient impuissants à en faire aucun, si la nouvelle Chambre avait conscience de sa force, et dès le premier jour déboulonnait M. Brisson de la présidence. Il faut qu'un président soit l'émanation de l'esprit de l'assemblée dont il dirige les débats : M. Brisson représentait à merveille l'esprit sectaire et maçonn du « bloc ».

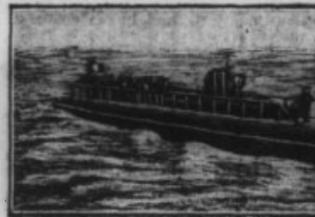
Un submersible coulé devant Calais

Abordé par un paquebot le submersible « Pluviôse » a coulé par 22 mètres avec 27 matelots

Nous avons annoncé, hier, dans nos dernières éditions la perte du submersible *Pluviôse* : voici quelques détails complémentaires sur les conditions dans lesquelles la catastrophe s'est produite.

Le paquebot « Pas-de-Calais », commandé par le capitaine Salomon, qui appartient à la Compagnie des chemins de fer du Nord, et qui fait le service de Calais à Douvres, venait de quitter le port. Il allait à pleine vitesse, c'est-à-dire à une vitesse de 30 kilomètres à l'heure, lorsqu'il fut abordé dans le nord-ouest des jetées, et aperçu à tribord un objet de forme imprécise flottant entre deux eaux. On crut, tout d'abord, que c'était une sorte d'épave.

Le capitaine Salomon commanda aussitôt machine en arrière, mais, lancé en pleine vitesse, la manœuvre ne put réussir



Le submersible « Pluviôse »

aussi rapidement qu'on l'aurait voulu, et un choc se produisit immédiatement, tandis qu'un point noir émergeait de l'eau. Il était exactement à 1 h. 53.

Le choc qui se produisit dans une des roues du paquebot fut extrêmement violent. Le bateau stoppa aussitôt.

Le capitaine crut avoir touché une bouée submergée ; mais, bientôt, à l'arrière du steamer, surgit l'avant d'un petit bâtiment que l'on reconnut être un sous-marin.

Le point d'avant se dressa en l'air pendant quelques instants ; puis le submersible s'enfonça peu après dans les eaux. C'était le *Pluviôse*, qui avait 27 hommes à bord. Parti une demi-heure plus tôt de Calais, il exécutait sans doute une plongée, et c'est en montant à la surface qu'il toucha la roue du *Pas-de-Calais*.

Sans perdre son sang-froid, le capitaine Salomon tenta de porter secours au petit bâtiment abordé par lui. Ne voyant personne à bord, il fit mettre à la mer une embarcation qui alla explorer le sous-marin avant que celui-ci eût complètement disparu. Les hommes montèrent à bord, et frappèrent contre les parois des chambres, mais sans obtenir de réponse.

Le paquebot demeura quelques instants encore sur les lieux, à un mille nord-ouest du poste scaphandrique. Puis le capitaine, après avoir constaté que son propre navire avait son arrière défoncé et son gouvernail devant brisé, entra à Calais à toute vitesse, après avoir laissé sur les lieux du sinistre un canot de sauvetage.

Au moment où il rentrait au port, à 3 h. 25, on n'apercevait plus le sous-marin. Les 289 passagers qui se trouvaient sur le *Pas-de-Calais* ont aussitôt pris place sur le paquebot *Empress*, qui est parti à 4 heures pour Douvres.

La nouvelle de la catastrophe apportée par le paquebot, a causé une émotion in-

Il ne représente certainement pas l'esprit d'apaisement et libéral des scrutins du 24 avril et du 8 mai.

De son côté, le ministre élabore son programme : il a abordé d'abord la réforme électorale. On en conclut généralement qu'il entend proposer la mise de cette réforme en tête de l'ordre du jour de la Chambre. Je le souhaite, mais je suis toujours hanté de la crainte de le voir mêler de façon quelconque la réforme administrative à la réforme électorale. Ce serait un tour semblable à celui des allumettes qu'on n'augmente pas, mais dont on diminue le nombre.

M. Poincaré juge par avance sévèrement un pareil tour dans une lettre adressée au Temps.

Il n'y a pas de temps à perdre, écrit-il. Je propose de la réforme électorale ; vouloir discuter le statut des fonctionnaires en attendant la réforme administrative avant d'avoir définitivement libéré les dius des servitudes qui grèvent leur conscience, ce serait faire ou mystification.

Folie ou mystification, la question est on ne peut mieux posée.

Les raisons de la mutinerie des réservistes, résultant des renseignements fournis par le général Gallieni au ministre de la Guerre, ne sont pas de nature à rassurer les amis de l'armée : « La conviction des réservistes qu'ils seraient maintenus à Nîmes, la présence de quelques meneurs encore surexcités par les dernières luttes électorales, et les réclamations très vives de la presse en faveur du commerce local », tout cela est de la politique dans l'armée, de la politique qui corrompt la discipline jusqu'à l'anéantir, et voilà pourquoi la mutinerie des réservistes est un symptôme singulièrement alarmant.

Maintenant que nous nous sommes mis à l'essai de la politique, que nos pensées se reportent sur les victimes du *Pluviôse*, et s'élèvent au ciel dans nos humbles et ardentes supplications.

J. B.

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

Samedi 28 mai - SAINT GERMAIN

VENDREDI 27 MAI 1910

La journée

On a dû renoncer à tout espoir de sauver le malheureux équipage du « *Pluviôse* ». La ministre de la Marine, arrivé à Calais, s'est rendu, à bord du « *Champion* », sur le lieu de l'abordage. On travaillait activement à renforcer le submersible.

« Au Conseil de Cabinet les ministres ont continué l'élaboration du programme gouvernemental ; ils achèveront ce travail demain. »

M. Briand a fait connaître à ses collègues les deux dernières dépêches envoyées de Calais par le ministre de la Marine au sujet de la catastrophe du « *Pluviôse* » et des mesures prises par le gouvernement en ces douloureuses circonstances.

« L'*Osservatore Romano* » dément officiellement les bruits qui ont récemment été répandus au sujet de prétendues négociations entre le gouvernement français et des évêques en vue d'un accord.

L'assassin Laroche a été exécuté ce matin à Orléans.

Ses derniers moments ont été courageux et chrétiens.

Quatre meneurs de la mutinerie du 14^e à Nîmes ont passé au Conseil de guerre ; parmi les autres, 97 sont punis de prison pour une durée plus ou moins longue.

Le Conseil de guerre a rendu son verdict dans l'affaire des assassins de Mme Goula : Graby est condamné à mort et Michel à vingt ans de travaux forcés.

Graby a signé aujourd'hui son pourvoi.

En ce moment se tient à Paris, le Congrès annuel de la Ligne patriotique des Français.

D'assez fortes secousses sismiques ont été ressenties dans l'est de la France, en Suisse et en Alsace.

Congrès eucharistique de Montréal

Le Conseil général des pèlerinages et de Notre-Dame de Salut qui organise deux groupes pour le Congrès eucharistique de Montréal (Canada) peut encore offrir quelques places de première classe sur le paquebot français « La Provence », de la Compagnie générale transatlantique. Départ du Havre le 27 août. Arrivée à New-York le 3 septembre, et à Québec le 3 septembre.

Les personnes désireuses de prendre part à cette magnifique manifestation de foi envers la sainte Eucharistie, la première dans le Nouveau Monde, doivent se hâter de réserver leurs places, les bateaux partant à cette époque se trouvant presque au complet. Demander le programme détaillé et tous renseignements au secrétariat du Conseil général des pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Les « Questions Actuelles »

Sommaire du numéro du 28 mai

I. — Commission biblique pontificale. Des auteurs et de l'époque de composition des *Psaumes*. (Texte latin et traduction française des réponses du 1^{er} mai 1910.)

II. — Académie française. Réception de M. Eugène Brieux. (Suite et fin.) Réponse du marquis de Sévres. (Texte intégral, suivi de notes bibliographiques sur M. Eugène Brieux.)

III. — Que penser du « Sillon » ? (Suite.)

CHARLES dans la Croix du 21 avril 1910.)

Abonnement : Un an, 6 francs ; le numéro, 1 fr. 15. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII.

La « Croix » dans les villes d'eau

Beaucoup de nos lecteurs ont fait, pendant les mois d'été, des séjours dans les stations thermales ou balnéaires nous ont exprimé le désir de s'occuper de la propagande de la bonne presse.

Il nous demandent de leur servir d'intermédiaires pour les mettre en relations soit les uns avec les autres, soit avec les Comités déjà existants.

Nous nous y emploierons volontiers, mais il faut que nous ayons le plus tôt possible des renseignements sur les dépêches.